

Public concerné :

- ✓ Représentants du personnel,
- ✓ Titulaire et suppléants du CSE
- ✓ Membre de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Pré-requis

Aucun

Durée, tarif et modalité d'organisation

3 journées (-300 salariés) / 5 journées (+300 salariés)
9 participants maximum.

Présentiel :

- ✓ 360 € la journée /personne, support, café et repas du midi inclus

Lieux :

- dans nos locaux rue Pierre et Marie Curie, 62223 Saint Laurent Blangy
- sur site chez le client : pour le tarif, nous contacter

Distanciel :

- ✓ 300 € la journée (6 heures) par personne et supports inclus

Inscription

Les inscriptions doivent être réalisées 30 jours avant le début de la session via :

- notre bulletin d'inscription téléchargeable : <https://arcades-cse.fr/calendrier-des-formations/>
- par téléphone au 03 21 24 20 00
- par mail : karen@arcades-cse.fr

Hors délai, merci de nous contacter.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes en situation de handicap souhaitant participer à cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités pour la suivre.

Formateur(s) : spécialiste en droit social

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les missions de la CSSCT et du CSE en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail
- Savoir analyser une situation,
- Participer au développement de la prévention des risques professionnels

Programme de formation

1^{ère} journée

Intervenants et fonctionnement

- ✓ Les acteurs internes : membres de la Commission SSCT et/ou du CSE, la direction, ...
- ✓ Les acteurs externes : inspection du travail, service de santé au travail, CARSAT...
- ✓ Réunions et moyens de la CSSCT, compétence principale et moyens du CSE

2^{ème} journée

Prérogatives de la CSSCT et du CSE en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail

- ✓ Missions : protection de la santé, sécurité, étude et contrôle, amélioration des conditions de travail.
- ✓ Les consultations et recours à l'expertise
- ✓ Le droit à l'information : savoir se repérer dans les textes et documents essentiels (document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), rapport et programme annuels...).

3^{ème} journée

Méthodologie de détection et d'appréhension des risques professionnels et des conditions de travail

- ✓ Identification des indicateurs et signaux d'alerte santé/sécurité :
 - quand et comment réaliser des inspections et enquêtes,
 - analyser les risques professionnels...
- ✓ Préconisation de mesures :
 - appliquer les principes généraux de prévention,
 - promouvoir la culture de la prévention.
- ✓ Accidents du travail et maladie professionnelle :
 - comprendre et distinguer les notions,
 - identifier les responsabilités,
 - analyser les situations (arbre des causes).

Modalités d'évaluation

Durant la formation des exercices et des mises en situation sont réalisés afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire. Un questionnaire d'évaluation est proposé en début et en fin de formation afin d'apprécier la satisfaction du stagiaire.

Une attestation de formation est remise au participant.

Un questionnaire d'évaluation est également envoyé 3 mois après la fin de la formation pour apprécier son impact sur le stagiaire.



Moyens et méthodes pédagogiques

Le formateur disposera d'un paperboard et d'un ordinateur relié à un vidéo-projecteur pour ses exposés et Power-Point permettant la démonstration par l'exemple. Réalisation de cas pratiques. En distanciel via Zoom, utilisation d'un tableau blanc, de diaporama et vidéos...

Documentation remise aux stagiaires

Un kit stagiaire comprenant un stylo et un livret formation sont remis en début de la formation (en présentiel uniquement).

L'ensemble des documents présentés lors de la formation sera remis en fin de formation aux stagiaires sur clé-USB reprenant power-point et boîte à outils (modèles, exercices...). Ces derniers sont transmis par e-mail en cas de visioformation.

Visioformations, retrouvez nos formations chez vous Plateforme utilisée ZOOM

Notre formateur anime en direct la formation et encadre les stagiaires, possibilité d'intervenir à tout instant.

Outils nécessaires :

- ✓ un ordinateur,
- ✓ une connexion internet suffisante,
- ✓ un navigateur internet pour un accès à Zoom,
- ✓ l'usage d'un casque-micro est fortement conseillé,
- ✓ si vous êtes plusieurs dans un même pièce à suivre cette formation, veillez à vérifier en amont l'absence de bruits ou éléments pouvant parasiter la formation.

Accès à la salle de formation virtuelle : via un e-mail envoyé suite à votre inscription